



CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE (- DE 50 SALARIÉS)

2 JOURS (14H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL



OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les attributions du CSE-50 salariés
- Activer les moyens d'actions pour mener sa mission
- Se repérer dans les notions indispensables du droit du travail



PROGRAMME

La mise en place du CSE

- Histoire, entreprises concernées, durée des mandats, procédure de mise en place

Les attributions du CSE

- Application des réglementations, traitement des réclamations, assistance des salariés, mission SSCT, consultations et accès aux documents, négociation, saisine inspection du travail

Les notions indispensables du droit du travail

- Socle légal et conventionnel
- Sources de droit complémentaire
- Contrat de travail
- Accords et conventions
- Usages

Les moyens d'actions du CSE

- Registre spécial, heures de délégation, liberté de déplacement, informations transmises, délit d'entrave, réunion, salarié protégé, droits d'alertes

La communication avec les salariés

- Cadre légal, enjeux, diagnostic de ses pratiques

▶ Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

▶ Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

▶ Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

▶ Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Ou profil équivalent

COÛT DE LA FORMATION

Adhérent : 340 € net/jour/stagiaire
Non adhérent : 440 € net/jour/stagiaire
 Tarifs hors frais annexes et repas

LIEUX ET DATES 2024

Angers > Mardis 12 et Jeudi 21 mars
La Roche/Yon > Mardi 5 & jeudi 12 septembre
9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.